

CIVIVA⁺



zivildienstverband | fédération service civil | federazione servizio civile



Rapport d'activités 2020



Contenu

Rétrospective par la co-présidence . . .	2
Les durcissements sont écartés . . .	3
Une plus-value pour la Suisse . . .	4
L'aide du service civil contre le corona . . .	4
CIVIVA se développe . . .	6
Intergroupe parlementaire . . .	7
Conseils . . .	8
Magazine « Le Monde Civil » . . .	9
8e Prix CIVIVA pour le SCI . . .	9
A propos de l'association . . .	11
Finances, Legs, Devenir membre . . .	13
Faire un don . . .	14

Tirage : 1550

Langues : de / fr / it

Photos (Front, P. 5 & 14): Olivier Rügsegger

Rétrospective par la co-présidence

Les durcissements de la loi sur le service civil ont beaucoup occupé CIVIVA au premier semestre 2020. Après plusieurs années de discussion, le processus visant à restreindre l'accès au service civil entrait dans sa dernière phase. Notre association a suivi de près le traitement du projet de loi au Parlement et préparé la campagne en vue d'un probable référendum.

Grâce au travail intense de CIVIVA et de nos partenaires auprès des parlementaires et grâce à la pression du référendum, il s'est produit un retournement inattendu : le 19 juin 2020, le Conseil national a refusé la nouvelle loi lors du vote final. Ainsi, la réforme ayant définitivement échoué, le référendum est devenu inutile. Durant l'été, nous avons donc pu stopper les préparatifs de la campagne.

Durant la préparation du référendum, CIVIVA a reçu un soutien impressionnant. Nous remercions chaleureusement tous les partenaires et les donatrices et donateurs. Nous pouvions ainsi être optimistes quant aux chances de récolter les signatures et de gagner la votation. Notre petite équipe de campagne a travaillé de manière très professionnelle et motivée ; nous les remercions également. Les sentiments sont donc partagés : d'une part, nous avons pu éviter la dégradation du service civil, d'autre part, nous avons dû interrompre brutalement une campagne pourtant bien préparée.

Lisa Mazzone et Samuel Steiner

Les durcissements sont écartés

« De manière inattendue, le Parlement refuse les durcissements » titrait la NZZ du 19 juin 2020. Le ton était similaire dans plusieurs autres médias. Moi-même et plusieurs autres jeunes politiciennes et politiciens avions espéré cette issue.

20745 19.020 - Bundesgesetz über den zivilen Ersatzdienst. Änderung Vote final



1. Ja / Oui / Si  90

2. Nein / Non / No  103

3. Enth. / Abst. / Ast. 15

De quoi s'agissait-il : le service civil semblait trop attractif et l'armée semblait manquer de militaires. Ainsi, il fallait compliquer le passage de l'armée au service civil. Ma position était que des mesures étaient nécessaires mais que les départs de l'armée vers le service civil ne représentaient pas un danger. Au contraire, l'armée n'a pas besoin de personnes non motivées, sinon nous risquons que ces personnes prennent la « voie bleue ». De plus, il ne faut pas jouer le service civil et le service militaire l'un contre l'autre.

Le Conseil national était entré en matière sur le projet à une courte majorité. On pouvait donc espérer qu'avec un travail de persuasion supplémentaire le projet ne trouverait pas de majorité lors du vote final. Cette stratégie a fonctionné, et de manière assez surprenante, ce qui est d'autant plus réjouissant.

Lilian Studer, Conseillère nationale PEV

Une plus-value pour la Suisse

Lors du vote final du 19 juin 2020, le Conseil national a refusé une modification de la loi fédérale sur le service civil de remplacement. En collaboration avec CIVIVA, j'ai ensuite déposé une interpellation demandant au Conseil fédéral d'analyser la plus-value qu'apporte le service civil.

Dans sa prise de position du 11 novembre 2020, le Conseil fédéral a répondu à toutes les questions. En 2019, 1,6 million de jours de service ont été accomplis, dont 76% dans une commune urbaine, 11% dans une commune périurbaine, 12% dans une commune rurale et 1% à l'étranger (chiffres arrondis).

La plupart des jours de service ont été accomplis dans le social, la santé, l'instruction publique ainsi que dans la protection de la nature et de l'environnement. Viennent ensuite les affectations dans la protection des biens culturels, dans l'agriculture, la coopération au développement et l'aide humanitaire et enfin dans la prévention des catastrophes et l'aide dans les situations d'urgence.

En prenant une base horaire de CHF 44,10 (correspondant au travail bénévole informel), il en résulte une valeur monétaire de presque 400 millions de franc, dont 49 millions dans le domaine rural.

Ces chiffres sont impressionnants et prouvent la plus-value que les civilistes apportent à la Suisse.

Anna Giacometti, Conseillère nationale PLR

L'aide du service civil contre le corona

L'année 2020 a été marquée par le coronavirus. Tous les domaines de la vie sont touchés et la Suisse se trouve aujourd'hui encore dans une situation exceptionnelle. Les domaines de la santé, des soins et

de l'accompagnement des personnes ont besoin de soutien. Pourtant, au lieu d'engager le service civil – qui dispose d'une longue expérience dans ces domaines due aux affectations qu'il effectue habituellement – c'est l'armée qui s'est précipitée avec la plus importante mobilisation de troupes depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le service civil n'est pas une organisation de premier recours, mais il y avait des signes avant-coureurs que l'épidémie arriverait en Suisse. En tant que plus grande organisation civile de la politique de sécurité, le service civil doit apporter son soutien à la prévention et à l'aide en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Les bases légales existent pour faire intervenir plusieurs milliers de civilistes en quatre à six semaines.



En réaction, quatre interpellations critiques ont été déposées durant l'été par des parlementaires du PEV (2), des Vert'libéraux et du PS. Suite à cela, le Conseil fédéral a amorcé un changement de paradigme réjouissant. Il veut que l'armée soit désormais engagée seulement si les moyens civils – dont explicitement le service civil – ne suffisent plus. Il met enfin en pratique le principe « le civil avant le militaire ».

Nicola Goepfert, secrétaire général CIVIVA

CIVIVA se développe

Après la fin de la campagne « Sauver le service civil ! » en été 2020, une question s'est posée pour CIVIVA : Et maintenant ? CIVIVA a profité de cette occasion pour définir ses objectifs stratégiques. Durant cette pré-campagne, nous avons gagné en compétences, en réseau et en sympathisants. Nous devons travailler de façon à ce que le service civil profite de cette dynamique positive.

Les apports du service civil à la société et à l'environnement ainsi que sa pertinence pour les civilistes eux-mêmes sont centrales. Le service civil, par ses affectations civiles doit participer encore plus à la sécurité durable de la Suisse – que ce soit pour combattre la crise climatique, dans la sécurité sociale, la justice globale ou avec des affectations en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Il doit également devenir possible d'accomplir un service civil comme remplacement du service militaire mais aussi de manière volontaire. Le service civil doit continuer à être une chance d'apprendre quelque chose de nouveau et de se développer personnellement et professionnellement.

La direction est claire. Pour avancer dans ce sens, CIVIVA veut porter plusieurs revendications politiques concrètes

- Le service civil doit fonctionner de manière indépendante de l'obligation militaire. Pour cela, il faut mettre en place un accès volontaire pour les personnes inaptées à l'armée, pour les femmes* et les personnes sans passeport suisse. Le service civil volontaire est le contre-modèle d'avenir pour l'élargissement de l'obligation de servir.
- Les civilistes ne doivent pas être discriminés par leur décision. Ceci concerne également la durée du service. Les conscrits doivent recevoir une information complète et équilibrée sur les différentes possibilités d'accomplir son obligation de servir.

- Le service civil doit être conçu de manière plus flexible : il faut rendre possibles les affectations à temps partiel ; les limitations quant au choix des domaines d'affectation sont de pures chicaneries. La durée d'affectation minimale est inutile, lors de plusieurs affectations dans le même établissement. Les domaines prioritaires et l'affectation longue doivent être abolis.

Ces revendications ne sont pas nouvelles. Mais après l'échec de la modification de la loi sur le service civil, nous avons une chance de pouvoir discuter de l'avenir du service civil. CIVIVA se concentrera sur cet aspect dans l'année à venir.

Lisa Mazzone et Samuel Steiner, co-présidence CIVIVA

Intergroupe parlementaire

Depuis 2018, CIVIVA anime l'intergroupe parlementaire Service civil au Palais fédéral. Ces intergroupes permettent aux parlementaires, tous partis confondus, de se retrouver autour d'un sujet commun. L'intergroupe Service civil compte ainsi 50 membres issus de 6 groupes partisans : PS (23), Les Verts (17), Vert'libéral (4), centre (3), libéral-radical (2), UDC (1).

L'intergroupe, présidé par Lisa Mazzone et Beat Flach, organise régulièrement des rencontres durant les sessions parlementaires sur un thème spécifique en lien avec le Service civil. En septembre 2020, nous avons ainsi pu discuter du futur du service civil avec Christophe Barbey, de la permanence romande pour les civilistes, et Andrea Nagel, secrétaire générale de christlicher Friedensdienst (cfd). Après la présentation des revendications de CIVIVA par Samuel Steiner, notre co-président, nous avons ainsi pu mettre l'accent sur la question de la durée inégale du service civil et du service militaire et sur la possibilité pour les femmes et les

personnes étrangères d'intégrer volontairement le service civil. L'intergroupe a pour but d'organiser deux rencontres par an.

Florian Schweri, Responsable romand

Conseils

Nous recevons souvent des demandes de personnes qui ne sont pas sûres de ce qu'implique un changement vers le service civil. Est-il vraiment possible de quitter l'armée ? De telles questions peuvent être rapidement éclaircies par un entretien de conseil.

D'autres entretiens sont plus complexes, par exemple lorsque quelqu'un doit accomplir l'affectation longue durant ses études mais ne souhaite pas les interrompre. Ce que beaucoup ignorent c'est qu'il est possible de scinder en deux l'affectation longue. Les deux affectations doivent alors avoir lieu en deux années consécutives et dans le même établissement. Ceci permet à de nombreux étudiants d'accomplir leur affectation longue durant les vacances universitaires. Dans de telles discussions, il est aussi possible de répondre à d'autres questions générales sur l'affectation ou le service civil.

En 2020, CIVIVA a répondu à 96 demandes de conseils. Presque toutes ont pu être traitées simplement par email ou téléphone. Notre équipe cherche actuellement des conseillers supplémentaires. Si tu souhaites nous rejoindre, tu peux nous contacter à l'adresse : beratung@civiva.ch.

Andreas Studer, Équipe de conseil CIVIVA

Magazine « Le Monde Civil »

En 2020, CIVIVA a publié quatre numéros du Monde Civil (LMC) avec des contributions passionnantes et parfois controversées. La première édition s'est concentrée sur la façon dont le service civil pouvait soutenir la population dans la crise sanitaire. Un article a présenté l'application « Five Up » permettant de venir en aide à ses voisins et qui contribue à rendre la société plus résiliente. En plus de l'épidémie de COVID-19, nous nous sommes intéressés aux nouvelles restrictions prévues dans le service civil.

Déjà dans notre deuxième édition, nous avons pu annoncer l'échec de la modification de loi. Et plus que ça : Lisa Mazzone et Nicola Goepfert ont réclamé des améliorations dans le service civil et Florian Schweri a écrit qu'il fallait « plus de service civil ».

A l'automne, notre ancien membre du comité Alois Vontobel a examiné de manière critique la stratégie de CIVIVA en rapport avec la modification de la loi. Il s'en est suivi, dans la dernière édition de l'année, une réplique de Samuel Werenfels, ancien chef de l'Organe d'exécution du service civil. Ceci souligne le rôle de LMC comme un forum pour débattre du service civil. Dans le même numéro, la coprésidence de CIVIVA a également offert un aperçu des objectifs 2021 de l'association.

Gregor Szyndler, Rédacteur en chef Le Monde Civil

8e Prix CIVIVA pour le SCI

Le 2 octobre 2020, a été remis le 8e Prix CIVIVA, cette année au SCI (Service Civil International) à l'occasion de son centenaire. Le discours de laudatio a été tenu par l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss et la cérémonie a été dirigée par la conseillère aux



États Lisa Mazzone.

Tout a commencé en 1920 sur un ancien champ de bataille de la Première Guerre mondiale, où des volontaires, ennemis d'hier (en particulier Français et Allemands), ont reconstruit ensemble un village. Ce service avait été placé dès le départ sous le signe de la réconciliation et de la paix. Son fondateur, le Suisse Pierre Cérésole, avait en tête de remplacer le service militaire national par un service civil international. Cette idée, née dans l'euphorie de la paix juste après la guerre, se révéla quelques temps plus tard comme une utopie.

Le SCI, qui connut entretemps une extension au niveau mondial, se concentra par la suite d'une part sur un travail en faveur de la paix concrétisé par le rassemblement de volontaires de plusieurs nations et d'autre part sur l'introduction d'un service civil alternatif pour les objecteurs de conscience.

La Suisse était un pays difficile pour introduire une telle revendication mais le SCI s'est engagé en proposant des services modèles et en continuant la discussion sur ce sujet, jusqu'à ce que cela devienne réalité en 1996.

Felix Ziegler, SCI Suisse

A propos de l'association

CIVIVA s'engage depuis 2010 pour le maintien, le renforcement et le développement du service civil en Suisse. La Fédération pour le service civil est indépendante des partis politiques et est portée par ses 736 membres individuels, 123 membres collectifs et 634 abonnements au journal Le Monde Civil. L'association peut compter sur le soutien de nombreuses personnes et sur une large palette de partis et d'organisations.

Le comité bénévole dirige les activités de l'association et soutient le secrétariat avec ses connaissances et son engagement. Depuis l'assemblée générale du 2 mars 2020, le comité se compose de dix membres.

En plus de l'engagement bénévole de nombreuses personnes et du comité, CIVIVA dispose d'une équipe professionnelle composée du secrétaire général Nicola Goepfert, du responsable romand Florian Schweri et du responsable de rédaction du magazine de l'association Gregor Szyndler. L'année dernière, l'équipe a été renforcée par Philip Ryf et Alessandra Degiacomi pour la campagne contre la modification de la loi sur le service civil (LSC). Grâce à leur important soutien nous avons pu éviter la modification de la LSC.

Equipe



Nicola Goepfert



Florian Schweri



Gregor Szyndler



Philipp Ryf



Alessandra
Degiacomi

Comité



Lisa Mazzone
co-présidente

conseillère aux États, vice-présidente des Verts suisses, Genève (GE)



Samuel Steiner
co-président

civiliste, sociologue, collaborateur scientifique, Starrkirch-Wil (SO)



Ruedi Tobler

président du conseil suisse pour la paix, activiste pour la paix de longue date, objecteur de conscience, Lachen (AR)



Annina Grob

co-secrétaire générale d'AvenirSocial, MA en socio-économie, Berne (BE)



Stefano Giamboni

représentant de la Suisse italienne, membre du comité Centro per la nonviolenza della Svizzera italiana (CNSI), La Chaux-de-Fonds



Philip Danuser

ingénieur en environnement, responsable adjoint du domaine Service civil à l'association Grünwerk, ancien civiliste, Zürich (ZH)



Rosmarie Quadranti

ancienne conseillère nationale PBD (2011-2019), Zürich (ZH)



Piet Dörflinger

groupe de travail Conseils, ancien responsable de la permanence zivildienst.ch, Wintersingen (BL)



Lukas Kuster

groupes de travail Établissements d'affectation et Conseils, ancien civiliste, Winterthur (ZH)



Jérémie Juvet

civiliste, politologue, actif dans la coopération internationale, Genève (GE)

Finances

CIVIVA est indépendante des autorités, tant sur le plan du contenu que des finances. CIVIVA veut que les civilistes, les établissements d'affectation et les autres organisations qui s'engagent pour le service civil soient représentées et mises en réseau. Pour ces raisons, CIVIVA est financée exclusivement par les cotisations des membres et par les dons. L'année dernière, grâce à de nombreux petits dons et à quelques dons importants, CIVIVA a pu développer ses activités et renforcer son engagement pour le service civil. CIVIVA ne cherche pas seulement à préserver le service civil mais aussi à le développer. Pour atteindre ces buts, la Fédération pour le service civil a besoin de nouveaux membres et de dons, par des individus ou des organisations.

Legs

Il n'est pas simple mais néanmoins très utile de réfléchir à sa succession. Rédiger un testament signifie que l'on pense à l'avenir. Vous pouvez ainsi laisser quelque chose à vos proches mais également à une organisation dont les buts vous tiennent à cœur. Vous pouvez commander notre brochure sur les legs à l'adresse secretariat@civiva.ch.

Devenir membre

CIVIVA ne cherche pas seulement à préserver le service civil mais aussi à le développer. Pour atteindre ces buts, la Fédération pour le service civil a besoin de nouveaux membres et de dons, par des individus ou des organisations.

Devenir membre



ou :
www.servicecivil.ch/devenirmembre

Faire un don



ou :
CIVIVA, 8000 Zürich
CH60 0900 0000 8559 4763 0



